



C'est un rebondissement de plus dans l'affaire qui oppose le compositeur des génériques de la CRTV Isidore Modjo et le ministre de la communication, avec la prise de position ferme de la primature.

Ainsi, dans une correspondance datant du 04 Octobre rendue publique ce jeudi 09 novembre, le Secrétaire général des services du Premier Ministre Seraphin Magloire Fouda demande au ministre de la communication Issa Tchiroma Bakary d'instruire le Directeur général de la CRTV de finaliser le projet de contrat et de verser à monsieur Isidore Modjo, une somme de cinquante millions de Fcfa dans les meilleurs délais , en contrepartie de la cession définitive de ses droits d'auteurs à la CRTV. Philémon Yang a ordonné le paiement de la somme de 50 millions de francs CFA le 29 mars 2017, en présence d'Issa Tchiroma et de Charles Ndongo. La correspondance du SGPM, fait donc suite à cette instruction du Premier Ministre.

Afin d'obtenir l'attention du premier ministre, Isidore Modjo a manifesté plusieurs fois devant la maison de la radio et le ministère de la communication. En outre ce dernier avait brandi la menace de saisir les instances Internationales s'il n'entrait pas en possession de ses droits.